

**WOMEN IN LAW AND DEVELOPMENT IN AFRICA  
FEMMES, DROIT ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE  
WiLDAF / FeDDAF**

(Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Ouest)

**RAPPORT D'ACTIVITE 2002**

**Février 2003**



## TABLE DES MATIERES

|                                                |   |
|------------------------------------------------|---|
| INTRODUCTION .....                             | 1 |
| I. LES ACTIVITES DU BUREAU SOUS-RÉGIONAL ..... | 2 |
| II. RESSOURCES.....                            | 6 |
| IV. PERSPECTIVES POUR 2003 .....               | 7 |

## Introduction

Le WiLDAF/FeDDAF est un réseau panafricain rassemblant 500 organisations et 1200 individus en vue de promouvoir une culture pour l'exercice et le respect des droits des femmes en Afrique. Le WiLDAF/FeDDAF a le statut d'organisation non gouvernementale à but non lucratif.

Le réseau a été créé lors d'une conférence régionale tenue à Harare au Zimbabwe en février 1990 et dont le thème était « Femmes, droit et développement : réseau pour l'habilitation en Afrique ».

Le but du réseau est de promouvoir principalement l'utilisation efficace par les femmes en Afrique d'une variété de stratégies incluant la loi pour l'auto développement de la communauté, de la sous région et de la région.

L'ouverture d'un bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest en avril 1997 à Lomé au Togo a permis d'étendre le réseau dans dix (10) pays de la sous région : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Ghana, le Liberia, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, le Togo et envisage de s'étendre au Niger.

2002 aura été pour le WiLDAF une des années les plus chargées et les plus exaltantes au regard des nombreux défis que la grande équipe formée du personnel du bureau, des chargés de programme nationaux et des bureaux des réseaux nationaux a eu à relever. Ainsi, le réseau a engagé un programme novateur et audacieux avec un certain nombre d'acteurs incontournables dans la mise en œuvre effective des droits des femmes : le programme de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en œuvre des droits de la femme". Il a en outre pris sur lui de poursuivre son action pour l'adoption du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des femmes. Conscient de l'ampleur des violations de droits des femmes dans les situations de conflit qui se généralisent dans notre sous région, le réseau a, pour répondre à sa mission, développé des activités visant la protection et la défense des droits des femmes réfugiées et déplacées et retournées dans leur pays d'origine. Au total, 12 ateliers de formation d'une durée variant de cinq à dix jours et 14 journées de sensibilisations d'une durée de 2 à 3 jours ont été réalisés dans 9 pays de la sous région en 2002 ; environ 7400 exemplaires du *WILDAF West Africa Newsletter*, le bulletin de liaison du réseau, ont été diffusés en copies dures et électroniques. Nous espérons faire encore mieux les années à venir avec le soutien, bien sûr, de tous nos partenaires.

## **I. ACTIVITES**

### **BENIN, BURKINA FASO, GHANA, MALI, NIGERIA, SENEGAL, TOGO RENFORCER LA CAPACITE D'UN CERTAIN NOMBRE D'ACTEURS INCONTOURNABLES POUR UNE MISE EN OUVRE EFFECTIVE DES DROITS DES FEMMES.**

Le WILDAF a fait le pari en 2002, de s'engager dans une action très audacieuse en direction d'un certain nombre d'acteurs incontournables dans la mise en œuvre effective des droits des femmes. Pas moins de 10 ateliers de formation d'une durée variant de cinq à dix jours et 14 journées de sensibilisations d'une durée de 2 à 3 jours ont été réalisés dans 9 pays de la sous région en 2002 au profit de différents groupes cibles.

Grâce au mécanisme de démultiplication auquel chaque participant aux ateliers de formation et aux journées de sensibilisation est partie prenante, 1890 autorités traditionnelles, 1850 médecins, 1590 magistrats et avocats, 1040 et donc environ 6300 acteurs, auront en tout été touchés en 2003, et se seront engagés à intégrer au quotidien les droits des femmes dans l'exercice de leurs fonctions à travers:

- les conflits réglés dans un cadre non formel et non étatiques, par les autorités traditionnelles et religieuses,
- les décisions de justice rendues par les magistrats,
- les dossiers défendus par les avocats,
- les procédures diligentées ainsi que les actes établis par la police judiciaire, et les médecins à l'occasion de violations de droits des femmes.

## **GUINEE, SIERA LEONE**

### **PROTEGER ET PROMOUVOIR LES DROITS DES FEMMES PARTICULIEREMENT EN SITUATION DE CONFLIT**

Conscient de l'ampleur des violations de droits des femmes dans les situations de conflit qui se généralisent dans notre sous région, le réseau a, pour répondre à sa mission, développé des activités visant la protection et la défense des droits des femmes réfugiées et déplacées et retournées dans leur pays d'origine.

60 représentants d'organisations non gouvernementales travaillant avec les femmes réfugiées, d'organisations de femmes de réfugiées et membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

## AU NIVEAU REGIONAL

### CONTRIBUER A L'AMELIORATION DU CADRE JURIDIQUE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DES DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE

LE WiLDAF/FEDDAF a pris sur lui de poursuivre son action pour l'adoption du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme que les femmes africaines espèrent voir adopté en 2003, malgré les blocages constatés dans l'évolution du processus en 2002.

### LA COMMUNICATION ENTRE LES MEMBRES ET AVEC NOS PARTENAIRES : DES PROGRES SUBSTANTIELS EN 2002

Les activités de communication ont constitué un support important pour les projets et programmes du WiLDAF/FEDDAF dans la sous région. Ceci apparaît d'abord à travers les outils produits pour servir de support aux activités de sensibilisations et formation prévus dans le cadre de projets en cours d'exécution.

En outre, environ 7400 exemplaires du *WILDAF West Africa Newsletter*, le bulletin de liaison du réseau, ont été diffusés en copies dures et électroniques.

Enfin, la réalisation d'une étude sur l'état des communications dans le réseau, la publication de nouveaux numéros de *Newsletter*, la reconstruction du site du WiLDAF/FEDDAF, la conception et la réalisation d'un répertoire des membres du WiLDAF/FEDDAF, auront contribué à animer la vie de notre réseau et à lui donner une plus grande visibilité en 2002.

La tâche n'a pas toujours été aisée, en raison de difficultés multiples rencontrées. Cependant, l'analyse de la première partie du présent rapport consacrée aux activités du réseau dans la sous région, de même que celle de la troisième partie faisant le point sur les actions des réseaux nationaux, montrent qu'il y a des raisons d'espérer que les activités menées en 2002 dans la sous région génèrent véritablement un progrès substantiel dans l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes, but ultime poursuivi par le réseau.

## II. RESSOURCES

Les résultats obtenus l'ont été malgré une situation financière et administrative qui n'est pas des plus enviables.

- *Ressources financières*

Pour l'année 2002 le bureau sous-régional du WiLDAF/FeDDAF pour l'Afrique de l'Ouest a eu à signer des contrats de financement avec six institutions internationales d'un montant global s'élève à 643 759 986 francs CFA. Un certain nombre de financements reçus sont accordés pour une période allant au delà de 2002.

Le revenu brut annuel (tous bailleurs confondus) au titre de l'année 2002 correspondait à 378 107 821 francs CFA (trois cent soixante dix-huit millions cent sept mille huit cent vingt-et-un francs).

Tableau de répartition par bailleur et entre bénéficiaires

| Bailleur                                 | Titre du projet                                                                                                                                                      | Budget prévisionnel accordé | Répartition de la prévision entre bénéficiaires                         |               | Pourcentage |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|
|                                          |                                                                                                                                                                      |                             | Bénéficiaires                                                           | Montant       |             |
| La Commission Européenne                 | Sensibilisation et renforcement de capacités des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest | 302 561 255 F CFA           | Réseaux nationaux du Bénin, Burkina Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Togo | 237 791 841 F | 78,60%      |
|                                          |                                                                                                                                                                      |                             | BSRAO                                                                   | 64 769 414 F  | 21,40%      |
| GTZ                                      | Lobbying de la société civile pour l'adoption du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la Femme                 | 6 559 518 F CFA             | Réseaux nationaux du Bénin, Burkina et Togo                             | 4 838 286 F   | 73,76 %     |
|                                          |                                                                                                                                                                      |                             | BSRAO                                                                   | 1 721 232 F   | 26,24 %     |
| CECI                                     | Suivi des actions de Lobbying et plaidoyer en prévision de la deuxième réunion des experts des pays membre de l'OUA                                                  | 30 789 388 F CFA            | Ghana, Guinée, C. d'Ivoire Mali, Niger, Nigeria, Sénégal                | 2 275 000 F   | 7,39 %      |
|                                          |                                                                                                                                                                      |                             | BSRAO                                                                   | 28 514 388 F  | 92,61 %     |
| UNIFEM-Dakar                             | Formation /renforcement des capacités politiques des femmes au Togo                                                                                                  | 9 955 000 F CFA             | Togo                                                                    | 6 306 440 F   | 63,35 %     |
|                                          |                                                                                                                                                                      |                             | BSRAO                                                                   | 3 648 560 F   | 36,65 %     |
| African Women Development Fund           | Renforcement de capacité institutionnelle du Bureau sous-régional du WiLDAF/FeDDAF pour l'Afrique de l'Ouest                                                         | 4 815 000 F CFA             | Bénin, Burkina, Ghana, Mali Nigeria, Sénégal, Togo                      | 1 785 000 F   | 37,07 %     |
|                                          |                                                                                                                                                                      |                             | BSRAO                                                                   | 3 030 000 F   | 62,93 %     |
| Haut Commissariat pour les Réfugiés (NU) | Formation des formateurs en éducation juridique des femmes en Guinée et Sierra Leone                                                                                 | 23 427 660 FCFA             | BSRAO                                                                   | 23 427 660 F  | 100%        |

### Tableau des dépenses par rapport aux prévisions

| Bailleur              | Prévisions 2002 | Dépenses réelles | Solde       | Remarque                                                                        |
|-----------------------|-----------------|------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Commission Européenne | 302 561 255     | 305 444 364      | - 2 883 109 | L'avance sera remboursée dès la mise à disposition du 2 <sup>ème</sup> paiement |
| CECI                  | 30 789 388      | 19 544 309       | 11 245 079  | Projet toujours en cours de réalisation                                         |
| GTZ                   | 6 559 518       | 6 362 932        | 196 586     | Reliquat reversé au bailleur                                                    |
| UNIFEM                | 9 955 000       | 8 189 490        | 1 765 510   | Dépenses non encore clôturées                                                   |
| AWDF                  | 4 815 000       | 4 815 000        | -           |                                                                                 |
| UN-HCR                | 23 427 660      | 24 227 660       | - 800 000   | Dépassement pris en charge par le WILDAF                                        |

- *Ressources humaines*

L'une des composantes indispensables de notre action de levée de fonds pour l'année 2002 consistait au renforcement de capacité institutionnelle de notre bureau en raison du volume de travail qui devenait de plus en plus important alors que la logistique en place ne s'y prêtait pas

Il y a eu des recrutements supplémentaires à deux niveaux. Au bureau sous-régional il y a eu le recrutement de deux personnes dont une chargée de programme sous régionale et une secrétaire, ce qui porte le nombre d'employés à plein temps à 6 au lieu de 4 en 2001. Dans les 7 pays bénéficiaires impliqués dans la mise en œuvre du projet, une chargée de programme est engagée soit au total 7 chargées de programmes nationaux. Ces recrutements ont énormément contribué à une meilleure gestion des projets.

Malheureusement, un départ est attendu pour mars 2003, concernant le poste de chargée de communication assuré par une coopérante de CUSO dont le mandat arrive malheureusement à terme en mars 2003.

| <b>TABLEAU DE<br/>FINANCEMENT</b><br><b>AU 31 Décembre 2002</b> |                   |                  |                   |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|
|                                                                 | BANQUE            | CAISSE           | TOTAL             |
| <b><u>RESSOURCES</u></b>                                        |                   |                  |                   |
| Solde initial                                                   | 1 059 552         | 7 510            | 1 067 062         |
| Assistance Bureau Sous Régional                                 |                   | 50 000           | 50 000            |
| Annulation chèque 1415519 du 19/09/00                           | 39 780            |                  | 39 780            |
| Versement espèces                                               | 602 750           |                  | 602 750           |
| Vente 1 autocom                                                 |                   | 70 000           | 70 000            |
| Divers                                                          |                   | 168 778          | 168 778           |
| Virements internes                                              |                   | 1 450 000        | 1 450 000         |
| Remise de chèques                                               | 10 803 515        |                  | 10 803 515        |
| Reliquat sur ateliers                                           | 2 903 670         |                  | 2 903 670         |
| Transferts reçus                                                | 70 018 899        |                  | 70 018 899        |
| <b>TOTAL</b>                                                    | <b>85 428 166</b> | <b>1 746 288</b> | <b>87 174 454</b> |
| <b><u>EMPLOIS</u></b>                                           |                   |                  |                   |
| Financement des ONG                                             | 14 648 362        |                  | 14 648 362        |
| Achats                                                          | 3 071 208         | 478 230          | 3 549 438         |
| Transports                                                      | 11 166 205        | 87 500           | 11 253 705        |
| Services extérieurs A                                           | 1 850 994         | 119 266          | 1 970 260         |
| Services extérieurs B                                           | 20 303 864        | 740 655          | 21 044 519        |
| Autres charges                                                  | 100 000           | 35 000           | 135 000           |
| Charges du personnel                                            | 6 019 440         |                  | 6 019 440         |
| Immobilisation                                                  | 5 670 436         | 164 000          | 5 834 436         |
| Avance de fonds Projet UE                                       | 9 388 950         |                  | 9 388 950         |
| Reversement reliquat subvention GTZ                             | 20 174            |                  | 20 174            |
| Divers                                                          | 198 778           |                  | 198 778           |
| Virements internes                                              | 1 450 000         |                  | 1 450 000         |
| <b>SOUS - TOTAL</b>                                             | <b>73 888 411</b> | <b>1 624 651</b> | <b>75 513 062</b> |
| <b>SOLDE FINAL</b>                                              | <b>11 539 755</b> | <b>121 637</b>   | <b>11 661 392</b> |
| <b>TOTAL</b>                                                    | <b>85 428 166</b> | <b>1 746 288</b> | <b>87 174 454</b> |

### III. PERSPECTIVES

#### ➤ POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ACTEURS INCONTOURNABLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS DES FEMMES

Le programme de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extra judiciaires pour la mise en œuvre des droits des femmes devra se poursuivre en 2003 : 11 ateliers de formations doivent encore être organisés à l'intention du personnel de la police et des acteurs judiciaires que sont les magistrats et les avocats. Dans le cadre du suivi des activités réalisées, le réseau s'attachera, dans les pays de la sous région couverts par le dit projet, à maintenir le contact avec les groupes cibles touchés, à faciliter la collaboration entre les groupes cibles mais aussi entre les groupes cibles et les organisations de femmes. Des données seront recueillies vers la fin de l'année pour évaluer l'intégration par les groupes cibles, dans leur travail au quotidien, des connaissances acquises lors des journées de sensibilisation et des ateliers de formation. Des rapports nationaux seront produits sur la base des données collectées auprès d'un échantillon de groupe cible. Des négociations seront également poursuivies au niveau des établissements de formation en vue de l'intégration des modules conçus par le projet dans les curricula de formation des acteurs ciblés.

#### ➤ INTENSIFIER LES ACTIONS VISANT A PROTEGER LES DROITS DES FEMMES EN SITUATION DE CONFLIT

La multiplication des conflits dans notre sous région pose véritablement un défi à notre réseau dans la mesure où elle exacerbe les situations de violences à l'égard des femmes et les violations de droits des femmes de manière générale. L'action commencée en collaboration avec le HCR doit être poursuivie et étendue à d'autres pays tels que la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la Guinée qui sont en conflit ou touchés par des conflits. Au delà des formations de para juristes, un véritable programme de prévention et de protection doit être mis en place au profit des femmes vivant ou ayant vécu ses situations de conflits. Notre réseau ambitionne également en 2003, d'enclencher une action en matière de trafic et exploitation sexuelle des filles, un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans plusieurs pays de la sous région.

#### ➤ CONTRIBUER A ACCROITRE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX PRISES DE DECISION

Le contexte de démocratisation et la tendance à la décentralisation observée dans les pays constituent une opportunité que le WILDAF/FEDDAF souhaite également saisir pour initier en 2003, des actions dans le domaine de la

participation des femmes aux prises de décision et à la gouvernance locale en particulier

- **RENFORCER LES CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES DES RESEAUX NATIONAUX AINSI QUE CELLE DE LEURS MEMBRES**

L'un des défis que le réseau devra relever consistera également à faire face aux besoins de renforcement de capacité organisationnelle et institutionnelle des réseaux nationaux et de leurs membres. Dans ce cadre, le bureau sous-régional s'efforcera d'étendre le réseau en Sierra Leone et au Niger, et de la consolider en Guinée.

- **CONTRIBUER A FAIRE ABOUTIR LE PROCESSUS DU PROTOCOLE RELATIF AUX DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE**

Enfin, le réseau croit fermement que l'existence d'un instrument juridique consacrant les droits des femmes au niveau régional sera un puissant outil et un véritable levier de l'action pour la protection et la promotion des droits de la femme sur le continent. Voilà pourquoi il s'attachera cette année encore à poursuivre ses actions de lobbying pour l'adoption d'ici la fin de l'année 2003, du protocole tant attendu.

## **MERCI A TOUS NOS PARTENAIRES**

Le WILDAF tient ici à remercier ses différents partenaires que sont la Commission Européenne, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNIFEM, le CECI-DCF, le Fonds de Développement de la Femme Africaine, la GTZ et tous les autres partenaires ayant aidé les réseaux nationaux à réaliser des programmes et projets dans les différents pays que couvre le réseau. Il espère pouvoir toujours compter sur leurs appuis de même que ceux de nouveaux partenaires pour relever les défis futurs.

Le bureau sous-régional remercie également les chargés de programme, membres de bureau des réseaux nationaux et membres des WILDAF/FeDDAF nationaux qui ont aidé souvent dans des conditions très difficiles, à mettre en œuvre toutes les activités et actions ici rapportées.